



# PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU PAYS BARVAL

## LES TEMPS DU PAT

2018

Réflexions initiées par le Collectif Aliment-Terre.

2021

Décision par les 3 EPCI du Pays BARVAL (COBAS, COBAN et CDC Val de l'Eyre) d'élaborer ensemble un PAT en associant les représentants des associations locales.

2022

Diagnostique foncier, agricole et alimentaire.  
Forum de lancement : partage des enjeux du territoire aux acteurs interrogés et ateliers de concertation pour élaborer le programme d'actions du PAT.

2023

Approbation et mise en œuvre du 1er Programme d'actions 2023-2024.  
Reconnaissance par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire via l'obtention du label PAT émergent (niveau 1).

2024

Poursuite du déploiement des actions du programme 2023-2024.  
Forum de bilan et perspectives pour 2025-2026.

2025

Déploiement du programme d'actions 2025-2026, validé en conseils communautaires.

## CONTEXTE

➤ Situé aux portes de la métropole bordelaise, le Pays BARVAL est un territoire attractif d'un point de vue démographique et touristique, du fait de sa localisation et de ses aménités.

➤ Dans ce contexte, la **gestion du foncier agricole est l'un des principaux enjeux du territoire, exposé d'une part aux phénomènes de rétention et de spéculation, et d'autre part à des contraintes réglementaires (Loi Littoral, PPRIF)**. On constate une concurrence dans l'usage du foncier entre le tissu urbain, les zones forestières et celles dédiées au pâturage équestre. Ainsi, le paysage agricole et alimentaire se caractérise par une très faible SAU, une déprise agricole et des sols (sableux et pauvres) qui requièrent une haute technicité dans la maîtrise de l'irrigation et de l'amendement. Cependant, le territoire compte des systèmes de production variés et présente une dynamique d'installation de porteurs de projet hors cadre familial.

➤ Sur le plan alimentaire, **peu d'unités de première transformation permettent que la production locale reste sur le territoire et soit rendue accessible aux habitants**. Le territoire dispose toutefois d'un **réseau dynamique et homogène de 7 AMAP** ainsi que d'un très bon maillage de marchés plein vent.

➤ Du point de vue social, outre le **vieillessement de la population**, le territoire connaît d'**importantes disparités entre le littoral et l'intérieur**. De nombreux acteurs (associations, CCAS, épiceries solidaires) sont mobilisés dans la lutte contre la précarité alimentaire. En complément des actions lancées dans les communes, un travail de coopération entre les différents projets est en cours, en articulation avec le Contrat Local de Santé.

### Contact :

Héloïse GAGET - Animatrice PAT  
[pat@paysbarval.fr](mailto:pat@paysbarval.fr) - 06 29 49 43 09  
20 route de Suzon, 33 830 Belin-Béliet

## TERRITOIRE



Pays BARVAL

3 EPCI  
17 communes  
160 000 habitants

Le Pays BARVAL n'ayant pas de structure juridique propre, c'est la CDC du Val de l'Eyre qui porte la démarche pour le compte des 3 intercommunalités.



## OBJECTIF

L'objectif du PAT est de réunir tous les acteurs du système alimentaire local pour travailler ensemble, à la relocalisation des filières agricoles et alimentaires, afin de développer une agriculture résiliente et une alimentation suffisante, saine et de qualité pour les habitants du territoire.

## ACTIONS

Le programme d'actions s'articule autour de 4 axes stratégiques déclinés en objectifs, visant à répondre aux enjeux locaux :

**1. FONCIER ET INSTALLATION-TRANSMISSION : Poursuivre le déploiement d'une stratégie foncière et agricole locale au service de productions nourricières et durables**

Action 1. Formation des collectivités - Commissions foncières  
Action 2. Transmission-Installation-Soutenir aux exploitations  
Action 3 : Forêt-Agriculture

**2. SECURITE ALIMENTAIRE : Garantir un accès à tous à une alimentation saine, suffisante et de qualité, favorisant le local.**

Action 4. Restauration collective  
Action 5. Précarité alimentaire  
Action 6. Transformation  
Action 7. Coopérations territoriales

**3. SENSIBILISATION : Accompagner les changements de pratiques de consommation.**

Action 8. Programme de sensibilisations grand public  
Action 9. Actions ciblées d'éducation à l'alimentation durable  
Action 10. Filière amendement

**4. GOUVERNANCE : Animer la dynamique territoriale du système agricole et alimentaire et évaluer les impacts du PAT**

Action 11. Animation de la dynamique  
Action 12. Suivi du système alimentaire